



La Rozavère

GUIDE D'ACCUEIL

EMS L'Oriel

Renens

EMS Meillerie

Lausanne

EMS Rozavère

Lausanne





NOTRE MISSION

Un concept d'accompagnement promotionnel de valeurs humanistes

La mission de l'accompagnement, portée par des équipes interprofessionnelles, est de soutenir chaque résident dans la réalisation de son projet de vie, en construisant avec lui son projet d'accompagnement personnalisé et évolutif, pour qu'il corresponde à l'évolution constante de ses aspirations et de sa santé. En promouvant des valeurs humanistes, la fondation défend clairement que le sentiment de dignité passe par la réalisation de soi et donc par la nécessité de favoriser l'indépendance et l'autonomie de chaque personne. En ce sens, la Fondation La Rozavère a décidé de mettre en place la méthode Montessori adaptée à la personne âgée et à notre organisation.

Cette brochure n'est pas exhaustive de l'ensemble des prestations dispensées par les différents départements et services qui composent la fondation. Elle a pour but de faciliter votre intégration dès votre arrivée et pour la durée de votre séjour.

NOTRE HISTOIRE

1887

1887

Acquisition du premier site, et ouverture d'une vingtaine de lits, sur la Commune de Prilly. Le manque de place se fait vite sentir.

1899 - 1902

Construction du 1^{er} bâtiment historique (R1-est), dans le quartier de Chailly-sur-Lausanne, au chemin de Rovéréaz, puis du 2^{ème} bâtiment historique, R1-ouest.

1949

Construction d'une structure reliant les deux immeubles historiques.

2020

De nouveaux chantiers s'ouvrent sur le site de Rovéréaz : un parking souterrain et un nouveau bâtiment (R3) pouvant accueillir 66 résidents. La même année, les Conseils des fondations de La Rozavère, de L'Oriel et de Meillerie décident d'unir leurs forces et de fusionner.

2016

Construction d'un espace hôtelier et d'un restaurant public.

2014

Construction d'une structure de préparation et d'attente à l'hébergement en EMS (SPAH). La fondation passe ainsi à 162 lits.

2012

Rénovation du 1^{er} bâtiment historique, R1-est.

1992

Un nouvel immeuble (R2) voit le jour.

1970 - 1973

L'évolution démographique démontre la nécessité d'agrandissement, de modernisation et de création de lits pour répondre aux besoins de la population âgée.

Dès 2021

Reprise des projets suite à la fusion, suivi et finalisation des constructions, à savoir R3, rénovation R2. Construction de deux nouveaux EMS à Renens et Crissier.

2023

NOS MISSIONS DE DEMAIN

Afin d'accompagner la personne âgée tout au long de son chemin de vie, nos perspectives d'ici à 2026 sont les suivantes :

- Mettre à disposition de la population des prestations de soins à domicile
- Accueillir des résidents au sein d'appartements protégés et adaptés
- Accueillir des clients au sein de centres d'accueil temporaire favorisant le maintien à domicile et le lien social avec le quartier
- Soutenir et développer le partenariat avec les proches aidants

À la fin des travaux, l'activité s'exercera sur trois sites et la fondation exploitera environ 300 lits

EMS La Rozavère, à Lausanne

95 lits de gériatrie et 66 lits de psychiatrie de l'âge avancé (PAA)

SPAH La Rozavère, à Lausanne

15 lits de gériatrie et 15 lits de psychiatrie de l'âge avancé (PAA), en attente d'hébergement long séjour, variable selon les besoins du réseau

EMS du Simplon, à Renens

56 lits de gériatrie

EMS de L'Orée, à Crissier

64 lits PAA



VOUS SÉJOURNEZ À LA ROZAVÈRE.

Résumé des aspects
pratiques et financiers
à considérer



ASPECTS PRATIQUES

Démarches administratives

Documents

La liste des documents nécessaires à la préparation de votre entrée dans notre établissement vous sera remise à votre arrivée. Notre service administratif est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Changement d'adresse

Dès votre entrée dans l'établissement, vous avez l'obligation d'effectuer votre changement d'adresse auprès du Contrôle des habitants de votre nouveau lieu de résidence.

Courrier

Vous recevez votre courrier à l'EMS. Si vous souhaitez que votre répondant le reçoive directement chez lui, vous avez la possibilité, soit de transmettre ses coordonnées à la poste, soit d'informer notre service administratif que vous souhaitez que votre courrier lui soit envoyé par nos soins. Dans ce cas, les frais postaux seront reportés sur votre facture.

Valeurs

Lors de votre entrée et tout au long de votre séjour, vos objets de valeur (montres, bijoux, argent liquide, etc.) doivent être remis au personnel soignant pour être inventoriés et déposés dans le coffre. Vous devez conclure personnellement une assurance privée auprès de votre assureur, si vous possédez des objets dont la valeur se situe au-delà de CHF 1000.-. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte pour les bijoux non déposés au coffre. Les bijoux portés demeurent sous votre responsabilité.

Gestion du linge

Afin de garantir la gestion de votre linge personnel, l'équipe soignante établira un inventaire de vos vêtements. Nous vous rendons attentif au fait que tout nouveau vêtement doit être inventorié et qu'il fera l'objet d'un marquage (cf. page 12). Une instruction à votre intention est affichée sur la porte de votre armoire quant à la façon de procéder. Nous vous invitons à signaler immédiatement tout problème à l'équipe soignante, afin que nous puissions entreprendre les recherches nécessaires.



Aménagement de votre chambre

Meubles personnels

Vous avez la possibilité d'installer des meubles peu encombrants et des décorations dans votre chambre. Tout comme vos objets de valeur, ils doivent être inventoriés lors de votre entrée et durant votre séjour en cas de changement. Sur demande, le service technique vous assistera pour votre installation. En cas de débarras de votre mobilier, les frais seront à votre charge (cf. page 12).

Télévision

Un téléviseur à écran plat, fourni par l'établissement, peut être installé dans votre chambre moyennant une location mensuelle comprenant l'abonnement au teleréseau (cf. page 12).

Wifi

Vous avez la possibilité de vous connecter gratuitement à notre wifi.

Un accompagnement personnalisé

Soins médicaux

Le libre choix de votre médecin vous est garanti. Vous devrez informer l'équipe soignante de votre décision (votre médecin traitant ou celui de l'EMS). Vous avez la possibilité de recourir aux prestations d'un dentiste qui dispose d'une consultation, sur le site de Rovéréaz. A titre préventif, un contrôle de dépistage ponctuel vous sera proposé lors de votre bilan d'intégration, pris en charge pour les personnes au bénéfice des prestations complémentaires de l'AVS (PC). Nous avons également conclu un accord avec différents partenaires (dentistes, physiothérapeutes et podologues). N'hésitez pas à solliciter l'équipe soignante pour les aspects de coordination.

Soins esthétiques et bien-être

Une coiffeuse est à disposition sur rendez-vous et vous pouvez également bénéficier de différentes

prestations de bien-être. Les membres de l'équipe soignante vous accompagnent pour la prise de rendez-vous (cf. page 12).

Bilan d'intégration

Entre quatre et six semaines après votre arrivée, un bilan d'intégration sera réalisé en votre présence, (celle de votre entourage si vous le souhaitez), et des membres de l'équipe interprofessionnelle qui vous accompagne. C'est dans ce cadre que vos besoins et attentes seront discutés, afin d'améliorer la qualité de votre séjour.

Spiritualité

Notre fondation dispose d'un lieu de culte ouvert à toutes les religions. Dans ce cadre, un accompagnement spirituel est offert, avec la collaboration des aumôniers et représentants des diverses célébrations.



Nos prestations hôtelières

Repas

Vous avez la possibilité de partager un repas avec vos proches. Dans ce cas, il est nécessaire de réserver 24 h à l'avance. Si vous émettez des réserves sur certains aliments (aversion, allergie, contre-indication), l'équipe soignante en fera part à la cuisine dès votre arrivée.

Nous avons à coeur d'offrir une cuisine raffinée aux résidents de l'ensemble de nos sites. C'est pourquoi, nos équipes de cuisine apportent leur savoir-faire en utilisant des produits de proximité et de saison, s'inscrivant dans le développement durable, pour confectionner des plats entièrement réalisés sur place, à partir de produits bruts ou traditionnellement utilisés en cuisine, sous le label Fait Maison pour notre site de Rovéréaz.

RÉSERVATION SALLE À MANGER

SITE DE L'ORIEL ET MEILLERIE

058 211 70 00



Les Escapades Gourmandes

Restaurant situé sur le site de Rovéréaz

Notre restaurant, trait d'union entre La Rozavère et le quartier, propose une cuisine raffinée qui évolue au rythme des saisons. Le chef et son équipe accueillent ses hôtes dans un bâtiment de style contemporain. Le restaurant est ouvert au public, tous les jours à midi, sauf le samedi (ouvert uniquement pour vous et vos proches). Il peut accueillir des clients le soir, uniquement sur réservation. Vous avez également la possibilité de réserver la table d'hôtes (midi et soir pour 4 à 8 personnes).

D'autres prestations, que nous vous invitons à découvrir sur notre site web : www.rozavere.ch, sont proposées par notre équipe de restauration.



Retrouvez-nous sur Instagram

RESTAURANT

SITE DE ROVÉRÉAZ

du lundi au dimanche
058 211 70 50/51

lesescapadesgourmandes@rozavere.ch
www.rozavere.ch

ASPECTS FINANCIERS

Tarif socio-hôtelier

Ce tarif, fixé par l'Etat de Vaud, couvre les prestations hôtelières et administratives, ainsi que les activités organisées au sein de l'institution et fait l'objet d'une adaptation annuelle.

EMS MEILLERIE

Tarif SoHo	166.05
Coût résiduel des soins	23.00
Charges mobilières	3.35
Entretien immobilier	5.55
Prix journalier à charge de l'résident	195.95

Un supplément sera facturé en cas de logement en chambre individuelle (cf. page 12).



EMS L'ORIEL

Tarif SoHo	161.85
Coût résiduel des soins	23.00
Charges mobilières	3.35
Entretien immobilier	5.60
Prix journalier à charge de l'résident	193.80



EMS ROZAVÈRE

Tarif SoHo	165.75
Coût résiduel des soins	23.00
Charges mobilières	3.35
Entretien immobilier	10.50
Prix journalier à charge de l'résident	202.60



La facture qui concerne la part de l'assurance maladie aux soins est adressée directement aux assureurs avec copie à votre attention.

Celle qui vous est adressée, régie par le contrat d'hébergement, se compose des éléments présents sur ces pages.

Allocation pour impotence

Le montant de l'allocation d'impotence moyenne et grave est facturé au résident. En effet, conformément aux dispositions de l'Etat, cette allocation doit être versée à l'institution, car elle sert à couvrir les frais supplémentaires de soin. A ce titre, il vous est demandé de nous transmettre la décision de la caisse AVS/AI.

Honoraires médicaux et frais de médicaments

Ils sont adressés directement aux assurances, par les prestataires de soins. La franchise et la quote-part de l'assurance maladie sont à votre charge. Le site internet de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) vous donnera tous les renseignements complémentaires : www.vd.ch. La pharmacie avec laquelle nous collaborons est majoritairement reconnue par l'ensemble des caisses maladie. Cependant, nous vous informons que certaines assurances proposent une option qui impose le choix d'une pharmacie (ex. Pharmed). Nous vous recommandons de prendre contact avec votre assureur, afin de modifier votre contrat d'assurance.

Dépôt d'argent de poche

Afin de payer les différentes prestations non comprises dans le forfait socio-hôtelier (consommations à la salle à manger, coiffeuse, sorties, etc.), vous êtes tenu d'effectuer un dépôt mensuel avec la mention « argent de poche – nom/prénom résident », par virement. Un relevé vous est envoyé avec la facture mensuelle.

Assurance responsabilité civile

La fondation a contracté une assurance RC collective qui couvre les dommages que vous pourriez causer à des tiers ou à des objets/infrastructures. Une prime forfaitaire mensuelle de CHF 3.- est facturée aux personnes qui ne nous fournissent pas une copie de leur police d'assurance RC privée.

Difficultés financières

En cas de difficultés financières pour vous acquitter de la facture relative à votre séjour, émise par la fondation, vous avez la possibilité d'obtenir des prestations complémentaires de l'AVS (PC). Si vous êtes déjà bénéficiaire des PC lors de votre entrée en EMS, vous devez effectuer les réadaptations nécessaires. Certaines prestations peuvent être couvertes par l'aide de l'Etat (LAPRAMS). Notre service administratif se tient à votre entière disposition pour tout renseignement utile concernant les démarches à entreprendre pour l'obtention des PC.

Fonds spécial de la fondation

Lors du 130^{ème} anniversaire de la fondation, un fonds a été créé, afin de venir en aide aux résidents de nos établissements, bénéficiant de prestations complémentaires de l'AVS (PC) et n'étant pas en mesure de s'offrir certaines prestations de loisirs ou de bien-être. Vos demandes doivent être adressées à la direction, qui statuera sur une entrée en matière.

Non compris

Prestations et participations non comprises
dans le forfait socio-hôtelier,
avec indication de nos prix (CHF, TTC)

EFFETS PERSONNELS

Marquage du linge
→ Forfait à l'entrée: 120.- pour
100 pièces, 1.50/pièce supplémentaire

Nettoyage chimique/Traitement
spécial linge délicat
→ Selon facture fournisseur

Travaux de couture
→ Selon facture fournisseur

Débaras des meubles personnels
→ 60.-/h

Produits de toilette
→ Achats effectués par les proches ou
selon facture fournisseur

Coiffeuse, esthéticienne, podologue
→ Selon facture fournisseur

TRANSPORTS

Transport médicalement prescrit
(médecin, physio, dentiste, etc.)
– l'assurance obligatoire rembourse
50% du prix de la course, avec une
participation maximum annuelle fixée
à CHF 500.-
→ Selon facture fournisseur

Transport privé ou médical assuré par
un tiers (THV, Transport accompagné)
→ Selon facture fournisseur

A titre exceptionnel, un
accompagnant de La Rozavère
peut être affecté avec un coût
supplémentaire
→ 20.-/heure

Moyens auxiliaires adaptés,
personnalisés uniquement (fauteuil
roulant spécial, etc.)
→ Selon facture fournisseur

COMMODITÉS

EMS Meillerie – chambre individuelle
(selon aménagement)
→ Entre 15.-/jour et 40.-/jour

Repas, boissons, spectacles hors de
l'établissement (cinéma, cirque, etc.)
→ Selon facture prestataire

Téléphone
→ Facturation d'un forfait de
20.-/mois comprenant la location de
l'appareil et de la ligne téléphonique

Location TV – Téléréseau
→ 25.-/mois

Assurance RC
(si pas d'assurance RC privée)
→ 3.-/mois



Mémentos

Les mémentos donnent diverses informations concernant le financement des séjours en EMS. Ils sont disponibles sur le site de l'Etat de Vaud (www.vd.ch).

VOTRE AVIS EST IMPORTANT

Amélioration de nos prestations

Soucieux d'améliorer en permanence la qualité de nos prestations, nous avons mis en place un formulaire vous permettant, ainsi qu'à vos proches, de nous faire part de vos remarques et propositions d'amélioration.

Il est accessible sur l'ensemble des espaces communs des établissements de La Rozavère. Nous considérons que votre avis est important, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques que nous nous engageons à traiter de manière confidentielle.

Contacts utiles

Horaire du central téléphonique
de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30

Réception
058 211 70 00
reception@rozavere.ch

Administration
058 211 70 60
facturation@rozavere.ch

Responsable du socioculturel
058 211 70 94

Infirmier-chef EMS Rozavère
R1 et R2 : 058 211 71 01
R3 : 058 211 72 11

Infirmier-chef EMS L'Oriel
058 211 76 43

Infirmier-chef EMS Meillerie
058 211 77 48

Direction
058 211 70 00
info@rozavere.ch

La Rozavère

Fondation La Rozavère
Chemin de Rovéréaz 23
Case postale 91
1000 Lausanne 10

+41 58 211 70 00
info@rozavere.ch
www.rozavere.ch



Retrouvez-nous
sur Facebook